

Projet SEMOIS - SOUROU

TWINNING AGREEMENT

entre



*le contrat de rivière du bassin
de la SEMOIS (Belgique)*

Coordonné par

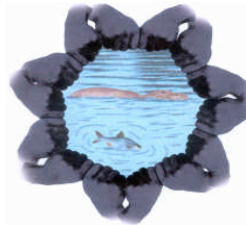


**Le Département des Sciences et Gestion de l'Environnement
de l'Université de LIEGE - Campus d'ARLON**
185, Avenue de LONGWY
B 6700 ARLON (Belgique)

Représenté par

Monsieur le Professeur Jean-Pierre THOME
Président du Département des Sciences et Gestion de l'Environnement
de l'Université de LIEGE

et



*le contrat de rivière du bassin
du SOUROU (Burkina Faso)*

Coordonné par



**La Convention pour la Promotion d'un Développement durable
(COPROD)**
ONG burkinabée
06 BP 9284
OUAGADOUGOU 06
Burkina Faso

Représentée par

Madame Hortense SA MA BADO,
Secrétaire Exécutive de la COPROD

Entre ces deux organismes, il est convenu :

Article 1.

Les coordinateurs du contrat de rivière SEMOIS et du contrat de rivière SOUROU engagés depuis janvier 2003 dans un programme de collaboration, souhaitent adhérer aux principes de GIRE et de coopération développés par le programme d'échange entre organismes de bassin appelé TWINBASIN.

Article 2.

Sachant que le modèle wallon de contrat de rivière et particulièrement l'expérience menée dans le bassin de la Semois sert de référence pour la mise en place d'un premier contrat de rivière en Afrique de l'Ouest, cette convention permet de poursuivre et de renforcer les échanges et collaborations amicales régulières déjà existantes entre les deux projets.

Article 3.

Dans l'esprit du contrat de rivière, les deux organismes s'engagent à privilégier une approche de gestion concertée avec le souci de la recherche permanente du consensus afin d'aboutir, à travers l'engagement des acteurs concernés regroupés au sein de comités de rivière, à des programmes concrets de restauration des ressources en eau à l'échelle d'un bassin versant. La mission prioritaire des deux organismes est l'animation, la coordination et l'encadrement et le suivi scientifique de la démarche contrat de rivière.

Article 4.

Profitant de deux projets développés dans un même esprit de GIRE et dans une approche participative au niveau local, les équipes de coordination, en contact depuis de nombreuses années, souhaitent valoriser au mieux par des échanges permanents les enseignements tirés de l'application concrète de l'outil de gestion « contrat de rivière » dans deux contextes très différents.

Article 5.

Comme par le passé, ces échanges et collaborations portent sur le développement de méthodologies adaptées aux deux contextes, des études comparatives entre les deux projets animés d'un même esprit de développement durable, le développement d'expertises en relation avec les enjeux et défis à relever, les modes et pratiques relatifs à l'information, la sensibilisation et la participation des populations locales et des acteurs publics et privés concernés.

Article 6.

Fort de cette initiative qui connaît un succès international, les deux organismes souhaitent poursuivre la valorisation et la capitalisation de ces expériences par des communications lors de colloques scientifiques et des publications à l'intention de la communauté internationale.

Article 7.

Les deux organismes apportent leur contribution à des formations à la GIRE en s'appuyant sur les expériences concrètes, à travers l'accueil de stagiaires au sein des deux cellules de coordination et, particulièrement pour le Département Environnement de l'Université de Liège, l'intégration dans des cursus universitaires, de modules de formation à la GIRE.

Article 8.

Cette convention qui ne fait qu'officialiser un partenariat solide existant depuis début 2003, prévoit la poursuite de cette collaboration au moins jusque fin 2008.

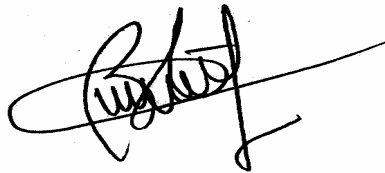
fait à ARLON, le 14 décembre 2006,

pour le Département Environnement de l'Université de Liège,

Prof. Jean-Pierre THOME

fait à OUAGADOGOU, le 15 décembre 2006,

pour la Convention pour la Promotion d'un Développement durable,



Ir. Hortense SAMA BADO

Annexes à cet engagement :

1. Présentation succincte des deux zones concernés et de l'état d'avancement des projets
2. Liste (non exhaustive) des publications et communications relatives à ces deux projets
3. Liste des échanges et missions déjà réalisées et en projet pour l'année 2007 et 2008

Annexe 1.

Présentation succincte des deux zones concernées et de l'état d'avancement des projets

CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS

Annexe 2.

Liste (non exhaustive) des publications et communications relatives à ces deux projets

SAMA BADO, H. et YEYE, S. (1999) Le « contrat des rivières » peut-il contribuer à mieux gérer l'environnement burkinabé ? *Arbre et Développement* 24, 22-24.

ROSILLON F., TASSIN M. (2002). Du contrat de rivière Semois au contrat transfrontalier Semois-Semoy. Meuse Internationale feuille de contact, N°13, 2002, pp2-4.

ROSILLON F., VANDER BORGHT P.(2003) , The river contract in Wallonia, an experience of a participatory management. Communication 1^{er} Workshop NATO/CCMS, University of Antwerp, 2003.

KY K. JM., ROSILLON F., BADO SAMA H., PODA D. (2004). Etude des formations végétales ligneuses dans le bassin du Sourou (Burkina Faso). Colloque international : « Désertification, Sécheresse et Lutte contre la Pauvreté », SPF/DGCD, Bruxelles, juin 2004, poster.

ROSILLON F. (2004). River contract in the Sourou valley (Burkina Faso), Communication Academy of African Business and Development, Georgia State University, April 7-10 2004.

PIERRE M., ROSILLON F. (2004). Le contrat de rivière Semois : de la qualité de l'eau au tourisme. *Espaces Tourisme et Loisirs*, 213, pp 50-55.

ROSILLON F, VANDER BORGHT P. (2005). Les contrats de rivière en Wallonie (Belgique) : retour d'expériences. *Revue Européenne de droit de l'Environnement* 4-2004, pp. 414-429.

LOBET J., ROSILLON F. (2005). Transboundary River Contract Semois-Semoy between Belgium (Wallonia) and France. NATO/CCMS Pilot Study : Integrated Water Management. Italian National Research Council Publication (INRC), 2005. 7p.

ROSILLON F., VANDER BORGHT P. (2005). Des actions locales pour un défi global à travers l'expérience des contrats de rivière, Congrès du Réseau des Organismes de Bassin, EURO-RIOB, Namur, 29 sept.-1^{er} oct. 2005.

ROSILLON F., VANDER BORGHT P., BADO SAMA H. (2005). River contract in Wallonia (Belgium) and its application for water management in the Sourou valley (Burkina Faso). *Water Science and Technology*, Vol. 52 N°9, pp 85-93.

ROSILLON F. (2006). Local actions for a global challenge through the experiences of a river contract in Belgium and in Burkina Faso (West Africa). World Water Forum, Mexico, mars 2006, Local action LA0818 + Poster.

POTTIER N., ROSILLON F., BOUDRIQUE S. (2006). La coopération transfrontalière pour la gestion locale de l'eau et des inondations : l'expérience du bassin de la Semois/Semoy (France/Belgique). in *Politiques de l'eau, grands principes et réalités locales*, Presses de l'Université du Québec, pp. 161-187.

ROSILLON F. (sous la direction de) (2006). L'expertise wallonne en matière de GIRE, applications en Afrique de l'Ouest : retour d'expériences. Actes (CD-ROM) du séminaire organisé le 30 nov. 2005 à l'ULG, Arlon.

ROSILLON F. (2006-2007). Le contrat de rivière : un outil de gestion intégrée et participative de l'eau au niveau local à vocation universelle ? Application en Région wallonne de Belgique et au Burkina Faso. Premier colloque international sur la problématique de l'eau en République Démocratique du Congo. Université de Kinshasa, 19-24 mars 2007. 16p. Communication acceptée.

Annexe 3.

Liste des échanges et missions déjà réalisées et en projet pour l'année 2007 et 2008